

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 10 JANVIER 2022

Réforme des rythmes scolaires

Des outils pratiques pour aider les parents séparés à adapter leur mode d'hébergement des enfants durant les nouvelles périodes de vacances scolaires

AVOCATS.BE, la Ligue des familles et la Fédération Wallonie-Bruxelles proposent aux parents séparés des calendriers-types leur permettant d'adapter les modalités d'hébergement des enfants à l'aune de la réforme des rythmes scolaires. Ils mettent à leur disposition une brochure et un site internet rassemblant toute l'information nécessaire pour s'organiser dans les meilleures conditions, en évitant une procédure coûteuse et un engorgement des tribunaux.

Des congés scolaires modifiés, qui nécessitent une adaptation des modalités d'hébergement des enfants

En Fédération Wallonie-Bruxelles, la mise en place d'une réforme des rythmes scolaires est en projet pour la rentrée 2022. Les textes légaux nécessaires ont entamé leur parcours d'adoption et, s'ils aboutissent, les écoles connaîtront un nouveau calendrier scolaire annuel à compter de cette échéance.

Concrètement, les vacances d'automne (Toussaint) et de détente (Carnaval) seront dédoublées comme le sont déjà celles d'hiver (Noël) et de Printemps (Pâques). Les vacances d'été seront comprises entre le dernier vendredi de la première semaine de juillet et le premier lundi de la dernière semaine d'août.

Anticipativement et depuis mai 2021, la Ligue des Familles, AVOCATS.BE et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont travaillé de concert afin d'aider les parents séparés à trouver le nouvel agencement qui leur convient, pour l'hébergement de leurs enfants durant les nouvelles périodes de vacances scolaires.

Des calendriers-types pour adapter les périodes d'hébergement des enfants

AVOCATS.BE, la Ligue des familles et la Fédération Wallonie-Bruxelles proposent aux parents séparés des calendriers-types leur permettant d'adapter les modalités

Contacts presse :

AVOCATS.BE

Isabelle TASSET
Administratrice en charge de la
commission de droit de la famille

Tél.: 0476 40 66 71

Ligue des familles

Jennifer SEVRIN
Chargée d'études

Tel.: 0494 21 28 00

**Fédération Wallonie-
Bruxelles**

Jean-François MAHIEU
Porte-Parole de la Ministre de
l'Éducation

Tél.: 0476 54 55 75

d'hébergement des enfants suite à la réforme des rythmes scolaires. En fonction de l'organisation qui est la leur actuellement, les parents concernés peuvent visualiser différentes solutions pour transposer leurs modalités d'hébergement en prévision du nouveau calendrier scolaire.

L'objectif poursuivi est d'offrir aux familles les meilleures conditions pour s'organiser en prévision des changements à venir, d'éviter un engorgement des tribunaux et les coûts d'une nouvelle procédure.

Une brochure et un site internet

Les deux organisations et la Fédération Wallonie-Bruxelles mettent ces calendriers à disposition des parents séparés dans une brochure, qui sera distribuée dans les bureaux d'aide juridique et lieux d'accueil orientés dans l'accompagnement des familles, et une page web : <https://www.rythmesscolaires.be/gardespatagees>

Les parents pourront également y trouver toute l'information utile sur les modes alternatifs de résolution des conflits (médiation, droit collaboratif) et sur les professionnels auxquels ils peuvent faire appel.

Des informations pour les familles et pour les professionnels

Ces informations s'adressent tant aux familles qui s'interrogent sur la manière de procéder, qu'aux professionnels sollicités pour une simple information et/ou un accompagnement.

Toutes ces informations seront relayées par les canaux de diffusion de la Ligue des familles, d'AVOCATS.BE et sur le site enseignement.be, ainsi que par les bureaux d'aide juridique et lieux d'accueil orientés dans l'accompagnement des familles.

AVOCATS.BE, qu'est-ce que c'est ?

AVOCATS.BE est la dénomination sous laquelle se présente depuis quelques années l'Ordre des barreaux francophones et germanophone afin de mieux faire comprendre au grand public sa mission de représentation des avocats.

Contacts presse :

AVOCATS.BE
Isabelle TASSET
Administratrice en charge de la
commission de droit de la famille

Ligue des familles
Jennifer SEVRIN
Chargée d'études

**Fédération Wallonie-
Bruxelles**
Jean-François MAHIEU
Porte-Parole de la Ministre de
l'Éducation

Tél.: 0476 40 66 71

Tel.: 0494 21 28 00

Tél.: 0476 54 55 75

L'Ordre des barreaux francophones et germanophone est une personne morale de droit public créée par la loi du 4 juillet 2001. Il est composé de onze barreaux : Brabant wallon, Bruxelles (Ordre français), Charleroi, Dinant, Eupen, Liège-Huy, Luxembourg, Mons, Namur, Tournai, Verviers. Ces barreaux comptent plus de 8.000 avocats.

Quelle est sa mission ?

L'avocat constitue un des organes essentiels de la justice et est reconnu comme tel par les diverses autorités.

AVOCATS.BE est le porte-parole des membres de cette profession. La loi lui donne des compétences spéciales en matière d'aide juridique, de stage, de formation professionnelle des avocats stagiaires, de formation des avocats, de déontologie.

Il procède à des études de problèmes scientifiques, pratiques, sociaux, économiques ou éthiques relatifs à la profession d'avocat en vue, notamment, d'organiser l'avenir de la profession. Il met en place des outils utiles à l'exercice de la profession d'avocat.

Il est en outre le porte-parole des justiciables lorsqu'il s'agit de défendre leurs droits et libertés fondamentales, un meilleur accès à la justice et un meilleur fonctionnement du service public de la justice.

Contacts presse :

AVOCATS.BE

Isabelle TASSET
Administratrice en charge de la
commission de droit de la famille

Tél.: 0476 40 66 71

Ligue des familles

Jennifer SEVRIN
Chargée d'études

Tel.: 0494 21 28 00

**Fédération Wallonie-
Bruxelles**

Jean-François MAHIEU
Porte-Parole de la Ministre de
l'Éducation

Tél.: 0476 54 55 75